

# SYNTHESE



---

## ETUDE SUR L'INCLUSION DES ENFANTS A BESOINS SPÉCIFIQUES EN ACCUEILS DE LOISIRS (CÔTES D'ARMOR)

---

Cette étude, conduite par la Caf des Côtes-d'Armor dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles 2023-2026, vise à mieux comprendre les réalités de terrain liées à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques en accueils de loisirs.

Appuyée sur une série d'entretiens et d'observations auprès de professionnels de l'animation, de l'inclusion et d'acteurs institutionnels, elle met en lumière les pratiques existantes, les freins rencontrés et les leviers d'amélioration.



TIFENN MALIGORNE | MASTER 2 INTERVENTION &  
DEVELOPPEMENT SOCIAL - UBS LORIENT- ANNEE 2024/2025

# CHIFFRES CLES



- **+ 144 % d'enfants en situation de handicap accueillis** dans les accueils de loisirs des Côtes-d'Armor entre 2015 et 2022.
- **Taux d'encadrement réglementaire** : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 pour 12 enfants de plus de 6 ans.
- **Une diversité de situations relevant des troubles du neurodéveloppement (TND)** : troubles du spectre de l'autisme, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles du développement moteur ainsi que des troubles du comportement associés.
- **De nombreux professionnels impliqués**, avec des parcours de formation et des niveaux d'expérience hétérogènes.

Ces chiffres traduisent une évolution rapide et structurelle des accueils collectifs, qui ne peuvent plus être pensés uniquement comme des espaces de loisirs classiques mais comme des lieux où s'expérimente au quotidien l'inclusion.

## CONSTATS PRINCIPAUX



### 1. Une grande diversité des pratiques selon les structures

Les accueils de loisirs partagent une organisation générale similaire, mais les modalités varient : certaines équipes proposent plusieurs activités aux enfants, d'autres imposent un programme unique. De même, le degré de concertation interne, la place de l'adaptation pédagogique et les ressources mobilisées diffèrent fortement selon les territoires.

### 2. Des professionnels engagés mais parfois en difficulté

Les animateurs portent une réelle volonté d'inclusion et perçoivent cette démarche comme une richesse pour l'ensemble du groupe d'enfants. Mais beaucoup disent aussi se sentir démunis ou impuissants : peur de mal faire, fatigue liée à des situations complexes, manque de formation ou de soutien concret.

### 3. Une professionnalisation encore incomplète

La formation initiale (ex. BAFA) prépare peu aux enjeux de l'inclusion. La formation continue existe mais reste difficile d'accès, notamment en milieu rural ou pour les petites structures. Les animateurs apprennent donc souvent « sur le tas », ce qui crée de fortes disparités entre territoires et structures.

### 4. Des contraintes structurelles persistantes

Manque de personnel, turn-over important, locaux partagés avec les écoles : autant de limites qui compliquent l'adaptation individuelle aux besoins des enfants. Les taux d'encadrement, pensés pour garantir la sécurité, laissent peu de marge pour des accompagnements personnalisés.

# ENJEUX IDENTIFIES



- **Renforcer les moyens humains** : l'accueil d'enfants à besoins spécifiques peut nécessiter une présence adulte accrue et des temps individualisés, ce que les taux actuels ne permettent pas toujours.
- **Développer la formation** : l'inclusion suppose des compétences précises (adaptation pédagogique, gestion de situations complexes, relation aux familles) qui doivent être intégrées dans les parcours de formation initiale et continue.
- **Soutenir les équipes** : l'inclusion ne peut reposer uniquement sur leur bonne volonté. Elle nécessite un accompagnement régulier, des temps de concertation et un accès facilité aux ressources.
- **Renforcer la coopération territoriale** : les accueils de loisirs ne peuvent agir seuls. Les collectivités, associations gestionnaires, familles et acteurs du médico-social doivent travailler davantage ensemble.

# RECOMMANDATIONS



## 1. Garantir un renfort de personnel adapté aux besoins

Mettre en place des moyens spécifiques (ex. animateurs supplémentaires, aides ponctuelles) lorsque plusieurs enfants à besoins spécifiques sont accueillis.

## 2. Développer un plan de formation structuré autour de l'inclusion

- Intégrer un module obligatoire sur l'inclusion dans la formation initiale (BAFA, BAFD).
- Proposer des formations continues accessibles financièrement et géographiquement, avec une attention particulière aux zones rurales.

## 3. Valoriser les métiers de l'animation

- Promouvoir l'animation comme un métier éducatif à part entière, et non comme une activité temporaire.
- Améliorer les conditions d'emploi et limiter le turn-over pour assurer une continuité éducative.

## 4. Favoriser les coopérations locales

- Développer des partenariats formalisés entre accueils de loisirs et structures médico-sociales.
- Mieux faire connaître et mobiliser les pôles ressources handicap.
- Encourager la mise en réseau des équipes d'animation entre territoires.

## 5. Diffuser et encourager les pratiques inclusives existantes

- Capitaliser sur les initiatives locales réussies (espaces de retour au calme, supports visuels, organisation en petits groupes).
- Mutualiser ces pratiques à l'échelle départementale pour inspirer l'ensemble des acteurs.

# CONCLUSION



L'inclusion des enfants à besoins spécifiques dans les accueils de loisirs n'est plus une question marginale : c'est une réalité durable qui transforme le quotidien des structures. Elle constitue une formidable opportunité éducative et sociale, mais elle ne peut reposer uniquement sur la bonne volonté et l'engagement individuel des professionnels. Pour réussir ce virage inclusif, il est indispensable de **consolider les moyens humains, de renforcer la formation, de soutenir les équipes au quotidien et de favoriser les coopérations entre acteurs locaux**.

L'enjeu est double :

- garantir aux enfants à besoins spécifiques une place pleine et entière dans les accueils collectifs ;
- conforter le rôle des accueils de loisirs comme espaces d'éducation, de socialisation et de citoyenneté ouverts à tous.

